

# Politique de prévention de la violence et du harcèlement en milieu de travail

Bell adopte une approche de « tolérance zéro » en matière de violence en milieu de travail et est engagée à promouvoir à ses employés un environnement de travail sécuritaire et sain, exempt de violence et de harcèlement. Bell fournit de la formation de sensibilisation et des processus de résolution des incidents lorsqu'ils se produisent.

La politique de Bell énonce:

- Définitions et exemples de violence et harcèlement, incluant harcèlement sexuel et client/harcèlement potentiel lié au client
- Notre engagement à tenir tous les membres de l'équipe responsables conformément au Code de conduite de Bell
- Les rôles et les responsabilités relativement à la promotion d'un environnement de travail professionnel ainsi qu'au désamorçage des situations conflictuelles le plus rapidement possible
- Les membres de l'équipe ont également accès à des processus par étapes pour la résolution de conflits et le signalement des incidents
- Le processus de signalement d'incident de violence ou de plainte et options disponibles pour résoudre la situation, le cas échéant
- Une déclaration claire sur la protection des parties concernées contre les menaces de représailles tout au long du processus de plainte
- Ressources disponibles, y compris les services de soutien psychologique

La politique réfère les membres de l'équipe à des outils pratiques pour supporter la prévention, tel que Guide de civilité, et notre Guide de gestion de conflit à l'intention des leaders, et autres ressources pour augmenter la sensibilisation (programmes de formation en ligne et ateliers en personne pour tous les membres de l'équipe et les leaders).